

Réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

DATE : mardi 5 novembre 2019

PARTICIPANTS

Bureau du PCB : M. Yang Xiaochen (Chine : représentant la présidence) ; Mme Tracy Carson et Mme Julia Martin (États-Unis d'Amérique : représentant la vice-présidence) ; M. Dmitry Nikalayenia (Biélorus : représentant le rapporteur) ; Mme Alessandra Nilo (représentant la délégation des ONG du CCP) ; et Mme Elizabeth Benomar et M. David Sunderland (FNUAP : représentant les coparrainants de l'ONUSIDA).

Corps commun d'inspection : Mme Eileen Cronin, inspectrice ; Mme Keiko Kamioka, inspectrice ; et Mme Eriko Ito, responsable de l'évaluation et de l'inspection

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales et Mme Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance, gouvernance et affaires multilatérales.

Absence excusée : M. Jonathan Gunthorp (représentant la délégation des ONG du CCP)

PROGRAMME DE LA RÉUNION

- Mise à jour, segment régulier à la 45e réunion du CCP**
Le Bureau recevra de brèves mises à jour sur les points clés du segment régulier lors de la prochaine réunion du conseil.
- Mise à jour, segment thématique à la 45e réunion du CCP : Réduire les conséquences du sida sur les enfants et les jeunes**
Le Bureau recevra un bref compte rendu de l'ordre du jour et des préparatifs du segment thématique à la 45e réunion du CCP.
- Propositions pour les segments thématiques aux 46e et 47e réunions du CCP (juin et décembre 2020)**
Le Bureau sélectionnera les thèmes à recommander au CCP pour les 46e et 47e réunions du CCP en 2020.
- Autres points à l'ordre du jour**

RÉSUMÉ

Allocution d'ouverture du président du bureau du CCP

M. Yang Xiaochen, président du Bureau du CCP, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion du Bureau du CCP pour préparer la 45e réunion du CCP les 10 et 12 décembre.

Après l'adoption de l'ordre du jour, le président a passé la parole à l'équipe du Corps commun d'inspection (CCI) chargée de présenter son rapport final sur l'examen de la gestion et de l'administration du Programme commun des Nations Unies sur le VIH / sida (ONUSIDA).

1. Mise à jour, segment régulier à la 45e réunion du CCP

(7) Rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen administratif et de gestion de l'ONUSIDA

Les inspecteurs du Corps commun d'inspection ont remercié les membres du Bureau de les avoir invités et ont présenté la mise à jour suivante :

- Une copie préliminaire avait été communiquée aux membres du Bureau aux fins de la discussion. Le rapport complet sera mis sous presse et publié la semaine prochaine (semaine du 11 novembre). Le Secrétariat de l'ONUSIDA sera responsable de la traduction du rapport en français.
- L'examen de gestion et d'administration a porté sur quatre domaines principaux : (a) planification stratégique et opérationnelle, (b) gouvernance, (c) surveillance et responsabilité, et (d) gestion des ressources humaines et services administratifs.
- Il y a huit recommandations formelles et 25 recommandations informelles à examiner. Cinq des recommandations officielles sont destinées à la directrice exécutive et trois au Conseil de coordination du programme. Les recommandations formelles constituent l'objectif principal et une priorité, et les recommandations informelles doivent être examinées dans le contexte de la mise en œuvre des recommandations formelles. Les recommandations ont été réparties entre les deux catégories principalement sur la base d'une évaluation des principaux risques pour l'ONUSIDA. Les recommandations formelles servent à mettre en évidence les domaines les plus importants à aborder.
- Certaines des recommandations sont délibérément normatives afin de fournir des instructions spécifiques qui pourraient être prises pour résoudre les problèmes soulignés dans le rapport en vue de l'alignement sur les pratiques du système des Nations Unies.
- Les recommandations informelles sont rassemblées à l'annexe 4.
- En outre, le dernier chapitre du rapport du Corps commun d'inspection met en exergue les bonnes pratiques d'ONUSIDA et son modèle, qui revêtent une importance particulière à la lumière de la réforme de l'ONU.
- Les principales conclusions et recommandations du rapport sont les suivantes :
 - o Une nouvelle stratégie devrait être développée pour le jalon 2030. Cette stratégie ne doit pas remplacer ou mettre à jour la stratégie actuelle.
 - o Le Secrétariat devrait élaborer des plans opérationnels reflétant les structures organisationnelles, les ressources, la présence sur le terrain et les rôles et responsabilités des coparrainants nécessaires à cette stratégie à long terme.
 - o Le Programme commun devrait évaluer sa nature « commune » afin de garantir son engagement continu pour sa mission.
 - o Bien que la structure de gouvernance de l'ONUSIDA soit unique et complexe, la gouvernance doit évoluer pour mieux correspondre aux concepts actuels du Programme commun, en particulier en ce qui concerne le contrôle et la responsabilité. Comme il n'existe aucun autre mécanisme de gouvernance

approprié, ces responsabilités incombent au CCP. Sur le plan fonctionnel, cela nécessitera une mise à jour substantielle du Modus Operandi. Concrètement, un plus grand engagement sera nécessaire dans les rapports de supervision ainsi que plus d'interaction avec des fonctions indépendantes.

- Le CCP est encouragé à ouvrir un dialogue avec le Secrétaire général des Nations Unies sur les limites de mandat et un pacte de leadership pour la directrice exécutive.
- Conformément au système des Nations Unies, l'ONUSIDA a adopté un modèle de trois lignes de défense : les premières et les deuxièmes lignes sont principalement internes au Secrétariat et la troisième ligne et les zones externes concernent le CCP. Les recommandations traitent des lacunes dans ce cadre. Le CCP devrait envisager de créer un comité permanent indépendant chargé d'examiner les questions de contrôle et de fournir des orientations au CCP et à la directrice exécutive. Tous les coparrainants ont un comité de ce type et pourraient être une source d'expertise pour tirer le meilleur parti d'une telle formulation.
- Le Corps commun d'inspection recommande que la directrice exécutive établisse un point de l'ordre du jour autonome couvrant les rapports de supervision remis régulièrement par des fonctions indépendantes lors des réunions du CCP, au lieu de la pratique actuelle consistant à inclure ces rapports dans les points de l'ordre du jour internes (finances, ressources humaines, etc.).
- Le dernier chapitre du rapport réitère les enseignements à tirer du modèle de Programme commun, en particulier à la lumière de la réforme des Nations Unies au niveau des pays.
- Enfin, le Corps commun d'inspection recommande que le CCP fasse rapport au Conseil économique et social sur la mise en œuvre des recommandations concernant le contrôle, la responsabilité et la gouvernance.

À la suite de la présentation du Corps commun d'inspection, le Secrétariat de l'ONUSIDA a présenté l'état d'avancement de la réponse de la direction :

- La réponse sera publiée dès que possible après la publication du rapport du Corps commun d'inspection. La réponse est réceptive au rapport du Corps commun d'inspection dans ses recommandations et cherchera à mettre en œuvre toutes les recommandations (formelles et informelles) après l'examen du CCP et les décisions prises en décembre. Le rapport contextualisera également les recommandations à la lumière de tous les autres efforts de changement en cours au Secrétariat.
- La directrice exécutive adjointe en charge de la gestion et de la gouvernance, présentera la réponse au CCP.

[Les membres du Bureau du CCP ont remercié le Corps commun d'inspection pour leur présentation.](#)

À la demande des membres du Bureau, le Corps commun d'inspection a fourni les précisions suivantes :

- La recommandation 7 d'une stratégie de ressources humaines est planifiée pour correspondre à la recommandation 2 sur l'élaboration de plans opérationnels d'ici la fin de 2022.
- Reconnaissant la nature unique du Programme commun, il appartient aux organes directeurs de fixer les limites de mandat des directeurs exécutifs dans l'ensemble du système. Il y a eu une tendance croissante à étendre ces limites. En ce qui concerne les pactes de performance, le Secrétariat de l'ONU les a mis en œuvre avec succès, mais ils n'ont pas été largement mis en œuvre en dehors du Secrétariat. Le Corps commun d'inspection estime que le CCP a le pouvoir de le faire s'il le souhaite.

- Les évaluations indépendantes précédentes ont systématiquement fait apparaître une lacune dans la surveillance du Programme commun. Le Corps commun d'inspection a cherché à aller au-delà de la détermination de ces lacunes pour fournir des suggestions spécifiques sur la manière de les aborder.
- Les recommandations du Corps commun d'inspection, formelles ou informelles, ne sont pas obligatoires, mais le Corps commun d'inspection surveille l'acceptation et la mise en œuvre des recommandations formelles. Beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à la différenciation des recommandations les plus importantes pour ONUSIDA. Avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice exécutive à l'ONUSIDA, le Corps commun d'inspection s'est efforcé de mettre en évidence les domaines clés dans les recommandations formelles et de fournir des conseils pour la mise en œuvre de ces propositions dans les recommandations informelles.
- Le Corps commun d'inspection organisera des réunions d'information supplémentaires à l'intention des parties prenantes sur demande.

Les membres du Bureau ont demandé des éclaircissements sur leur rôle en ce qui concerne la réponse de la direction et la participation des coparrainants à son élaboration. Le Secrétariat a informé que la communication avec les coparrainants pour les constituantes du Corps commun d'inspection qui s'occupent du Programme commun dans son ensemble débutera après la discussion du Bureau et a noté que le CCP prendra sa décision sur la base de la réponse de la direction à la 45e réunion du CCP, qui est un document officiel du CCP présenté par la directrice exécutive. Le rapport du Corps commun d'inspection sera publié devant le CCP en tant que document de séance.

(1.1) Ordre du jour de la 45e réunion du CCP

Après la discussion avec le Corps commun d'inspection, le président a donné la parole au Secrétariat pour lui présenter les préparatifs de chaque point de l'ordre du jour de la 45e session du Conseil d'administration (réunion du 10 au 12 décembre).

À la lumière de la première semaine de fonction de la directrice exécutive, les points de l'ordre du jour ont été présentés de manière à correspondre à la disponibilité des collègues du Secrétariat, mais sont conservés dans l'ordre chronologique ci-dessous.

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fait le point sur les préparatifs de la 45e réunion du CCP, comme suit :

- L'ordre du jour provisoire annoté ainsi que l'ordre du jour de la 45e réunion du CCP ont été mis en ligne le 26 septembre 2019.
- Des invitations ont été envoyées à tous les groupes d'intérêt et la note verbale et la note d'information ont été affichées sur le site Web de l'ONUSIDA le 21 octobre 2019.

Des mises à jour supplémentaires sur des points spécifiques de l'ordre du jour ont été fournies comme suit :

(1.2) Rapport de la 44e réunion du CCP

Le rapport de la 44e réunion du CCP a été approuvé par le Bureau du CCP. Il a été mis en ligne sur le site Web du CCP le 31 octobre. Le CCP est invité à adopter le rapport.

(1.3) Rapport de la directrice exécutive

Le rapport sera fourni par Mme Winnie Byanyima. Les grandes lignes de ce rapport seront disponibles une semaine avant la réunion du CCP.

(1.4) Rapport de la délégation des ONG du CCP :

Le rapport de la délégation des ONG portera sur la couverture sanitaire universelle. Le rapport est censé être mis en ligne bientôt.

La délégation des ONG a fourni la mise à jour suivante :

- Le rapport des ONG sera finalisé cette semaine. Les consultations avec les partenaires se poursuivent mais ont légèrement retardé le processus. Les projets de décision ont été communiqués au Bureau du CCP juste avant la réunion.
- Les décisions proposées sont liées à l'engagement et à la participation de la société civile dans ces domaines. Ces décisions visent à encourager la société civile à poursuivre son travail, en particulier en faveur des laissés pour compte. La société civile a été consultée par plusieurs parties prenantes et s'est engagée à donner suite aux recommandations proposées. Il existe également un point de décision proposant que tous les éléments de la programmation de la santé soient pris en compte et inclus dans la CSU et les politiques ultérieures.

(2) Leadership dans la riposte au sida : [Reporté]

(3) Rapport d'étape annuel sur la prévention du VIH 2020

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

Le rapport d'étape annuel fournit une mise à jour des activités de prévention en mettant l'accent sur la nécessité de renforcer les ripostes communautaires, y compris des plateformes de sensibilisation communautaire pour les populations clés et les jeunes femmes dans les environnements à forte incidence, ainsi que sur la nécessité de renforcer les systèmes de gestion et de les déployer à grande échelle, et d'intensifier les investissements dans la prévention primaire. Le rapport sera publié la semaine du 11 novembre, ce qui coïncidera avec le lancement du rapport de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH à Nairobi.

Le rapport est conforme à la structure générale :

- Introduction générale avec objectifs généraux, puis analyse des tendances des nouvelles infections, enseignements tirés de la coalition pour la prévention et piliers du progrès en matière de prévention.
- La première section porte sur le recentrage de la conversation sur la base de la Déclaration politique de 2016 avec le cadre global à cinq piliers et sur la définition d'objectifs nationaux. Le document cherche à s'étendre au-delà des pays de la coalition.
- Il souligne également les progrès accomplis dans la réduction des obstacles juridiques et par rapport aux cinq piliers. Dans 28 pays de la coalition, des progrès sont perceptibles dans chaque pilier, mais ces progrès ne sont toujours pas à la hauteur des objectifs. Les femmes et les filles adolescentes et les populations clés accusent un retard particulier. Le document note les progrès relatifs à la circoncision médicale masculine volontaire à travers les travaux du PEPFAR, mais note également la lenteur des progrès concernant la prophylaxie pré-exposition.
- Après cela, le document se focalise sur les détails de la diversité des progrès de la mise en œuvre, mais en général trop lent.
- Les défis soulignés débouchent sur des recommandations et des actions proposées, axées sur le financement de la prévention du VIH. L'aide internationale au développement pour la prévention du VIH a en fait considérablement diminué. Les ressources nationales doivent être renforcées. Trois priorités liées aux recommandations : (1) Plus d'investissement dans la prévention ; (2) Accélération de l'action contre la stigmatisation et la discrimination, et (3) Renforcement du rôle des communautés en les dotant de plates-formes concrètes.

La session présentera un aperçu des progrès et des nouvelles tendances tout en soulignant les principaux défis rapportés dans le document.

Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et lui ont demandé de mener une réflexion sur la manière d'intégrer les discussions à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), lors de leur présentation au CCP.

(4) Rapport d'étape sur les obstacles au financement efficace des ripostes communautaires par les bailleurs de fonds internationaux et privés, ainsi qu'une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les gouvernements nationaux pour allouer des fonds aux ripostes communautaires

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- Il s'agit d'une mise à jour du document présenté au CCP à sa 43e réunion sur le financement des ripostes communautaires. Il donne un aperçu des travaux accomplis dans le prolongement du point de décision 10.4.b pris à cette réunion du CCP, qui avait demandé à l'ONUSIDA d'organiser une réunion multipartite, incluant notamment les communautés vivant avec le VIH et touchées par celui-ci, afin de définir et de mettre en œuvre les ripostes communautaires.
- Les travaux d'élaboration des définitions ont été entrepris à Montreux en juin 2019, où les représentants de communautés ont articulé les définitions des « organisations dirigées par la communauté » et des « ripostes communautaires » en tant que termes génériques, avec les sous-définitions, les « organisations dirigées par les populations clés ». et les « Riposte dirigées par les populations clés ».
- Les experts communautaires participant à la consultation, notamment les personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec la tuberculose, ont reformulé le terme « ripostes communautaires » pour prendre en compte leurs groupes d'intérêt. Il était essentiel pour eux d'élaborer la première version afin de s'assurer que la définition reposait sur les réalités de la prestation des ripostes communautaires sur le terrain.
- En outre, étant donné que la discrimination et la violence sexistes continuent de favoriser la propagation de l'épidémie, les participants ont également souligné la nécessité que les femmes vivant avec le VIH et touchées par celui-ci élaborent des sous-définitions pour les « organisations dirigées par des femmes » et les « ripostes dirigées par les femmes », et ce travail sera entrepris entre le Secrétariat de l'ONUSIDA et ONU Femmes en 2020.
- Après la réunion des experts communautaires, les projets de définitions des ripostes communautaires et des populations clés ont ensuite été présentés à une consultation d'experts multipartites sur la définition des cibles pour les facilitateurs sociaux à l'horizon 2025, et ont ainsi été articulés et opérationnalisés. Il a été convenu que les ripostes communautaires soient incluses dans les facilitateurs sociaux et que des cibles soient fixées pour 2025.
- À l'issue de ces réunions, un groupe de travail réunissant des représentants des communautés et du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA a été convoqué. Le rapport fournit une vue d'ensemble du travail entrepris pour intégrer les définitions de Montreux dans la surveillance mondiale du sida. Cette opérationnalisation sera en cours et évoluera pour inclure également l'évaluation nationale des dépenses sur le sida (NASA). L'équipe de travail devrait également soutenir le processus de définition d'objectifs à l'horizon 2025 dans le cadre de son travail d'élaboration des facilitateurs sociaux récemment définis.
- Parallèlement à cela, l'ONUSIDA élabore également un guide pour les donateurs et les gouvernements sur la manière de mettre en œuvre des définitions formulées par les communautés pour soutenir et financer ces dernières. Ces orientations seront disponibles au début de 2020.

- Enfin, sous forme d'annexe, le rapport fournit une mise à jour sur :
 - o Le financement à la société civile. Cela montre que le problème défini dans le document soumis à la 43e réunion du CCP (en décembre dernier) demeure : a) il n'existe pas de données cohérentes sur le financement des communautés ; et b) les données existantes concernent la société civile dans son ensemble et sont très limitées.
 - o une brève description des publications de journaux de 2018-2019 présentant les dernières données disponibles sur les répercussions du leadership des communautés dans la recherche et la prestation de services.
- Le document a été examiné par les coparrainants. Il est attendu qu'il soit publié d'ici la semaine du 11 novembre, conformément au Modus Operandi du CCP.

(5) Suivi du segment thématique de la 44e réunion du CCP sur la réalisation de l'ODD 3 : renforcer et intégrer des ripostes globales contre le VIH dans des systèmes de santé durables en vue d'une couverture sanitaire universelle

Un rapport a été produit pour rendre compte de la discussion ainsi que des résultats et messages clés de la journée du segment thématique sur la CSU du 24 juin 2019. Le rapport est organisé en fonction du déroulement de la réunion : Séance d'ouverture - Séance d'information - définition de la CSU, trois tables rondes (prestation de services dans le contexte du VIH, prestation de services dans le cadre général de la santé, gouvernance et financement de la santé) et conclusion, avec points de décision proposés.

Messages clés dans le rapport

- Les personnes doivent être au centre de la CSU et la santé n'est pas une marchandise
- La CSU n'est pas un projet à mettre en œuvre et à "réaliser" : c'est une "orientation", pas un résultat final. Appliquer la "pensée systémique" pour une approche globale de résolution de problèmes
- Supprimer les obstacles juridiques, veiller à ce que les services liés à la santé soient centrés sur la personne, fondés sur les droits et de nature sexospécifique, et promouvoir une gouvernance de la santé inclusive
- Les droits de l'homme doivent orienter la CSU. Il faut se focaliser sur les plus pauvres et les plus marginalisés.

Les discussions en panel ont confirmé que :

- Il est possible d'élargir les services de lutte contre le VIH afin de couvrir les multiples besoins en services de santé des personnes vivant avec le VIH, pour lesquels la santé sexuelle et reproductive, la tuberculose et l'hépatite exigent des soins immédiats et dont l'intégration contribuera à de meilleurs résultats en matière de santé. Les systèmes doivent être préparés pour fournir des services de qualité.
- Les installations de services de santé généraux peuvent également être utilisées pour fournir des services liés au VIH, à condition que le personnel soit bien orienté pour fournir des services adaptés aux populations clés et que les populations clés participent à la fourniture de services.
- Le financement du VIH doit faire partie du financement global de la santé.
- La CSU doit être globale et dirigée par la communauté si elle veut être universelle.
- La CSU va au-delà de la santé et fait également appel à la suppression des barrières sociales et structurelles.
- Le succès de la CSU exige le succès de nombreux secteurs et approches centrées sur les personnes.
- Un appel est lancé pour éliminer les dépenses de santé à la charge des patients pour les soins essentiels et supprimer les paiements informels.
- La qualité, les services et les résultats pour la santé sont les objectifs ultimes de la santé.

Le rapport a été distribué au Bureau du CCP pour commentaires à prendre en compte dans la version définitive.

Les points de décision ont été divisés en groupes : les États membres et le Programme commun. L'objectif est d'affirmer que les enseignements tirés de la riposte au VIH / sida sont intégrés, que le financement du VIH devrait faire partie d'un financement plus large de la santé et que l'intégration des services est une nécessité. Le Bureau recevra les points de décision pour examen et approbation.

[Le Bureau remercie le Secrétariat pour la mise à jour et accepte d'examiner les décisions pour fournir ses commentaires afin de finaliser le rapport pour publication.](#)

(6) Rapport sur les actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

Le présent rapport fait suite à une réunion précédente du CCP en tant que compte rendu des activités du Programme commun au cours des deux dernières années. Ce rapport présentera aux membres du CCP et à l'auditoire un aperçu des dernières données disponibles concernant les conséquences de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH sur l'accès aux services des populations les plus démunies. Il passera en revue les cadres et engagements internationaux existants pour lesquels les pays sont signataires et responsables et se référera à un ensemble d'outils et de recommandations disponibles sur la base desquels les pays prennent des mesures d'élimination de la stigmatisation et la discrimination. Le rapport fournira des informations sur le soutien technique et les investissements du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) du Programme commun en faveur des États membres et de la société civile, sur les investissements catalyseurs dans les interventions des donateurs bilatéraux et multilatéraux dans le domaine des droits de l'homme et enfin sur le leadership et l'engagement politique des États membres rejoignant le Partenariat mondial. Des mesures ont été prises pour harmoniser nos mises à jour avec les priorités de la société civile et des parties prenantes et nous avons organisé notre mise à jour en fonction des paramètres de priorité.

Format de la session du PCB

La session du CCP fournira une mise à jour des progrès réalisés par les pays et les autres parties prenantes dans les domaines suivants : a) renforcement des programmes d'élimination de la stigmatisation et de la discrimination, b) création d'un environnement propice améliorant l'accès aux services et c) établissement d'un partenariat mondial d'action pour éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH. Il est prévu que le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP +) participe à la discussion sur la manière dont nous réunissons les parties prenantes pour examiner les progrès et planifier les actions clés à venir.

(7) Rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen administratif de l'ONUSIDA

Ce point de l'ordre du jour a été discuté au début de la réunion et est noté ci-dessus.

(8) Apprentissage tiré du processus de nomination de la directrice exécutive de l'ONUSIDA

Le comité de recherche a élaboré son rapport sur l'apprentissage tiré et est en train de le finaliser. L'Ambassadeur Ambrazevich a indiqué que le rapport serait finalisé et achevé dans la semaine du 11 novembre.

(9) Plan d'évaluation

Conformément au point de décision 6.6 du CCP de juin, le plan d'évaluation d'ONUSIDA 2020-2021 a été élaboré sur la base des contributions des Coparrainants et du Secrétariat et a été examiné par l'équipe de direction du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que les coordinateurs mondiaux et les points focaux des Coparrainants. Il a également fait l'objet de discussions avec les bureaux d'évaluation des coparrainants et fait actuellement l'objet d'un examen par le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation [établi lors de la dernière réunion du Bureau du CCP le 3 octobre].

Des réunions virtuelles du comité consultatif d'experts ont été programmées les 8 et 11 novembre 2019 et le plan d'évaluation sera publié immédiatement après, une fois que les commentaires du comité consultatif auront été intégrés.

Le document préparé pour le CCP donne un aperçu de la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA qui a été approuvée à la 44e réunion du CCP en juin 2019. Il fournit un bref résumé des évaluations réalisées en 2019 et un suivi des évaluations précédentes.

Le plan d'évaluation pour 2020-2021 lui-même comprend deux parties : 1) les évaluations spécifiques du Secrétariat de l'ONUSIDA et 2) les évaluations communes du Programme commun de l'ONUSIDA. Le document décrit le processus participatif et les critères utilisés pour finaliser la sélection des évaluations ainsi que la portée, les questions principales et le coût estimé de chaque évaluation.

Le point de décision devrait être relativement simple : il est demandé au CCP d'approuver le plan d'évaluation et de rappeler une décision antérieure demandant au Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA de lui rendre compte chaque année de la mise en œuvre.

Le point de l'ordre du jour consacré à l'évaluation au CCP comprendra une présentation PowerPoint de 10 à 15 minutes du Directeur de l'évaluation (environ dix diapositives), présentant les thèmes du Secrétariat et les évaluations du Programme commun prévues pour le prochain exercice biennal, suivies d'une Séance de questions / réponses

[Le Bureau remercie le directeur de l'évaluation pour sa mise à jour et demande des éclaircissements sur les points relatifs au budget et à la dotation en personnel incluses dans le document.](#)

(10) Prochaines réunions du CCP

Le document sur ce point de l'ordre du jour est préparé par le Secrétariat au nom du Bureau du CCP. Le document décrit le processus par lequel le Bureau sélectionne les thèmes pour les 46e et 47e réunions du CCP en 2020 et demandera au Conseil d'approuver les thèmes choisis. Une discussion spécifique est organisée sur les thèmes plus tard au cours de la réunion.

(11) Élection du Bureau

Le Modus Operandi prévoit que le CCP élise le vice-président en exercice, États-Unis d'Amérique, au poste de président pour un mandat d'un an à compter du 1er janvier 2020. Le 10 septembre, la Namibie a officiellement exprimé son intérêt pour le poste de vice-président, appuyée par le groupe des pays africains. C'est la seule manifestation d'intérêt reçue à ce jour.

Ce document fournit également la base pour l'approbation par le CCP, de la composition de la délégation des ONG du CCP conformément au Modus Operandi.

Traditionnellement, ce document n'incluait que les noms des délégués proposés, car les résolutions fondatrices de l'ECOSOC reposent explicitement la responsabilité de la sélection des délégués, sur la société civile elle-même. Cependant, étant donné que le CCP doit approuver la composition, le Secrétariat et la délégation des ONG proposent une explication du processus et de ses résultats dans le document.

2. Mise à jour, segment thématique à la 45e réunion du CCP :

Le Secrétariat a présenté au Bureau le compte rendu suivant sur les préparatifs de la 45e réunion thématique du CCP, à la fois en ce qui concerne la note d'information et l'ordre du jour, les conférenciers et le programme de la journée.

Le segment thématique a été préparé selon un processus participatif, dirigé par un groupe de travail composé de sept États membres du CCP¹, de deux délégués d'ONG du CCP² et de six coparrainants de l'ONUSIDA³. Le groupe de travail s'est réuni deux fois et tiendra sa troisième réunion le vendredi 8 novembre. Le groupe a été très actif et a contribué à l'élaboration de la note d'information et de l'ordre du jour.

Statut du (des) document(s)

- La note d'information du CCP est en cours de finalisation.
- L'ordre du jour du segment thématique sera publié dès que tous les conférenciers auront confirmé leur participation.

Note d'information

- La note d'information suit l'approche du cycle de vie et examine les défis, les possibilités et les facteurs d'innovation concernant :
- Les nourrissons et jeunes enfants de 0 à 4 ans
- Les enfants d'âge scolaire de 5 à 9 ans
- Les adolescents et jeunes de 10 à 24 ans, différenciant les besoins des adolescents de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans de ceux des jeunes de 20 à 24 ans.
- La note d'information met l'accent sur les principaux facteurs d'innovation sur lesquels la prochaine phase de la riposte au sida devrait se focaliser pour améliorer nettement la situation des enfants et des jeunes.

¹ Algérie, Chine, Liberia, Mexique, États-Unis d'Amérique, Namibie et Royaume-Uni

² Délégués d'ONG du CCP pour l'Afrique et l'Europe

³ UNICEF, PAM, PNUD, FNUAP, ONU Femmes et OMS

Ordre du jour

- La discussion sera ouverte par la directrice exécutive de l'ONUSIDA et un conférencier principal (à confirmer), probablement une jeune femme capable de s'exprimer d'une perspective personnelle.
- Le reste de l'ordre du jour est divisé en trois sessions :
- Il s'est tout d'abord concentré sur la prévention des nouvelles infections chez les enfants, les adolescents et les jeunes et sur la recherche de personnes vivant avec le VIH dans tous les groupes d'âge et n'ayant pas encore été diagnostiquées.
- Deuxième axe sur la rétention dans les soins, des femmes enceintes, des enfants et des jeunes pris en charge.
- Suivi d'un dialogue interactif sur le pouvoir des interventions sociales, telles que la protection sociale, la révision des politiques, l'autonomisation des jeunes, afin d'améliorer la situation des enfants et des jeunes affectés par le sida.
- Dr Shannon Hader, Directrice exécutive adjointe, Programme, Secrétariat de l'ONUSIDA, clôturera la journée.

[Le Bureau du CCP a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.](#)

3. Propositions pour les segments thématiques aux 46e et 47e réunions du CCP (juin et décembre 2020)

Lors de sa 43e réunion en décembre 2018, le Conseil a décidé : " 9.2 Convient en outre de demander au Bureau du Conseil de coordination du programme de prendre les mesures appropriées en temps utile pour que la procédure prévue dans l'appel à thèmes des 46e et 47e réunions du Conseil de coordination du programme soit suivie, si nécessaire ".

Le président a donné la parole au secrétariat pour qu'il rappelle le processus et présente les propositions reçues.

Le premier appel à propositions de thèmes a été envoyé le 5 juillet. Le délai de soumission des propositions était fixé au 10 septembre. Un rappel a été envoyé le 21 août et une prolongation de délai a été envoyée le 10 septembre et le délai de soumission des propositions a été prolongé jusqu'au 23 septembre.

Les quatre propositions reçues sont les suivantes (voir la liste pour plus de détails) :

Proposition 1 : *Que nous enseignent les données et en tenons-nous compte ? Ce que les données, les résultats et la modélisation au niveau régional et national révèlent sur la réalisation de nos objectifs pour 2020 et 2030*

Proposition 2 : *Technologie et innovation pour améliorer l'efficacité du service pour tous*

Proposition 3 : *Atteindre les ODD 5, 10 et 16 : Mise en place d'environnements juridiques et politiques pour les organisations de la société civile et les populations clés qu'elles servent*

Proposition 4 : *Cancer du col de l'utérus et VIH : s'attaquer aux liens et aux inégalités communes pour sauver la vie des femmes*

[Le Bureau a reconnu le mérite des quatre propositions et a décidé, compte tenu de la qualité et de l'opportunité des propositions de proposer le thème "Liens entre le cancer du col de l'utérus et le VIH et les inégalités communes pour sauver la vie des femmes", pour le segment thématique de la 46e réunion du CCP en juin 2020. Le Bureau a proposé d'incorporer des éléments du thème, Technologie et innovation pour améliorer l'efficacité des services pour tous, dans le thème " Que nous enseignent les données et en tenons-](#)

nous compte ? " Ce que les données, les résultats et la modélisation au niveau régional et national révèlent sur la réalisation de nos objectifs pour 2020 et 2030, [pour le segment thématique de la 47e réunion du CCP en décembre 2020](#).

4. Autres points à l'ordre du jour

Pas d'autres points à l'ordre du jour

[Fin du document]